

2016,  
NOUVELLE  
AGENCE  
NATIONALE  
DE SANTÉ  
PUBLIQUE

# SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Agir pour  
la santé de tous

# Une agence d'expertise, au service des populations



**FRANÇOIS BOURDILLON**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

## PRINCIPES FONDATEURS



**L'excellence scientifique  
et l'expertise collective**

**L'indépendance et la transparence  
des avis et recommandations**

**La présence sur tout le territoire national**

**Le fonctionnement en réseau**

**Le travail en partenariat**

**L'ouverture aux parties prenantes  
et à la société civile**

**La force d'intervention**

**NÉE DU REGROUPEMENT** de 3 agences sanitaires, Santé publique France répond au besoin de disposer, en France, à l'instar d'autres grands pays, d'un centre de référence et d'expertise en santé publique. Forte des compétences rassemblées de l'épidémiologie, de la prévention, et de l'intervention auprès des publics, la nouvelle agence nationale de santé publique couvre, par ses missions, un champ large d'activités, de la connaissance à l'action.

Santé publique France a pour mission de protéger efficacement la santé des populations. Par la veille et la surveillance épidémiologiques, elle anticipe et alerte ; par sa maîtrise des dispositifs de prévention et de préparation à l'urgence sanitaire, elle accompagne les acteurs engagés de la santé publique. Ancrée dans les territoires, elle mesure l'état de santé et déploie ses dispositifs au plus près des publics, dans un souci constant de fonder une connaissance juste et de proposer des réponses adaptées.

Au cœur d'un vaste réseau de partenaires, en relation avec les acteurs de terrain, qu'elle contribue à animer et coordonner, l'agence produit une expertise scientifique indépendante sur laquelle elle fonde sa démarche de programmation, planifie ses interventions, arbitre ses moyens. Cette connaissance, toujours actualisée, est mise à disposition des autorités compétentes pour éclairer les politiques de santé, préserver et promouvoir la santé.

Agissant à la fois sur les déterminants et envers les populations, l'agence place la prise en compte des inégalités sociales de santé, très marquées entre les différentes catégories socio-professionnelle dans notre pays, au cœur de sa démarche de travail. Cela nécessite une approche scientifique qui doit prendre en compte tous les publics, quels que soient leur environnement, leur niveau social et leur mode de vie, et se traduit par une dynamique régionale forte, y compris dans les Outre-mer.

À la mesure des enjeux du digital et des big data, l'agence dispose de moyens modernes, à la fois pour fonder son expertise, et pour déployer ses actions, notamment dans le domaine de la communication et de la promotion de la santé. Marketing social, réseaux sociaux, outils collaboratifs, aide à distance et prévention personnalisée : Santé publique France met tout en œuvre pour accompagner les professionnels et les publics au plus près de leurs attentes et de leurs besoins.

Les 625 professionnels qui composent l'agence apportent toutes leurs compétences au service de la santé de nos concitoyens. C'est ensemble que nous portons l'ambition de Santé publique France : agir pour la santé de tous ! ●

# Une action au service des populations

## COMPRENDRE POUR AGIR

Toute **politique de santé** se fonde sur la connaissance actualisée des principaux facteurs de risque – notamment ceux qui affectent les populations les plus vulnérables – et sur l'étude de la fréquence et de la gravité des maladies.

De la veille aux enquêtes, de la surveillance à l'évaluation, de la définition des indicateurs de santé à leur suivi, Santé publique France dispose de nombreux outils pour identifier les signaux, orienter les stratégies de prévention, promouvoir la santé et réduire les risques.

Dans le domaine de la **prévention et de la promotion** de la santé, Santé publique France identifie les besoins, les actions innovantes, conçoit des programmes, des interventions, les expérimente et en fait la promotion. Son champ d'intervention est celui de l'expertise, elle se positionne en appui et en complémentarité des acteurs qui agissent pour réduire des risques, prévenir les maladies ou promouvoir la santé.

## PROTÉGER LES POPULATIONS

Dans le champ de la sécurité sanitaire, le rôle de Santé publique France est d'**identifier les risques, d'alerter à bon escient, et de mettre en œuvre la réponse adaptée**. En cas de situation sanitaire exceptionnelle, l'agence est en capacité de mobiliser, dans les 24 heures, au nom de l'État, les moyens matériels pour renforcer les structures existantes ainsi que ses 2000 réservistes.



## VALEURS CLÉS



- **L'intérêt général et la mission de service public**
- **L'équité envers les populations**
- **La réactivité et l'inscription dans la durée**
- **L'innovation**

« La France dispose désormais, comme l'ensemble des pays industrialisés, d'une structure de santé publique dont les missions sont de connaître, expliquer, préserver, protéger et promouvoir l'état de santé des populations et capable d'intervenir en cas de crise sanitaire ».

625

AGENTS

190

MILLIONS D'EUROS  
DE FONCTIONNEMENT



# Des outils à la hauteur de nos ambitions

## MODERNISER LES SYSTÈMES D'INFORMATION À L'ÈRE DU BIG DATA

La veille et la surveillance sont deux approches indissociables. Elles permettent de collecter, d'analyser et d'interpréter des données de santé, la première dans une perspective de sécurité sanitaire, la seconde dans une optique de suivi de l'état de santé des populations et de ses évolutions. Elles sont des aides à la décision indispensables en santé publique. La révolution numérique est l'opportunité d'agir plus efficacement en proposant de nouveaux outils d'exploitation des données, de partage de l'information et de prévention.

Pour en tirer pleinement parti, Santé publique France est en capacité de :

- dématérialiser ses systèmes de surveillance ;
- s'approprier les méthodes d'analyse des grandes bases de données ;
- développer des stratégies de marketing social en s'appuyant en particulier sur internet, les applications mobiles et les réseaux sociaux.

## PROMOUVOIR LA SANTÉ

L'agence :

- bâtit des dispositifs d'intervention reposant sur des données probantes ;
- informe et accompagne les publics, promeut des habitudes de vie favorables à la santé ;
- développe une politique de partenariat forte pour mobiliser et soutenir les acteurs de terrain sur l'ensemble des territoires.

Pour **garantir son efficacité**, elle concentre ses efforts sur des programmes prioritaires, dont les moyens d'intervention sont ajustés et systématiquement soumis à évaluation.

## RENDRE DES AVIS ET RECOMMANDATIONS

Les saisines sont nombreuses ; elles nécessitent des analyses de la littérature, parfois des investigations et l'élaboration d'avis et de recommandations. La rigueur et l'indépendance des avis de l'agence fondent leur légitimité.

15

CELLULES D'INTERVENTION  
EN RÉGION (CIRE)

2000

RÉSERVISTES

83

SAISINES REÇUES EN 2014 ET 2015  
(DONT 45 ISSUES DES ARS)

# L'expertise scientifique au cœur de l'agence

## COLLABORER AVEC LA RECHERCHE

La recherche est aujourd'hui au cœur de la production de connaissances. La **stratégie d'ensemble** de Santé publique France vise à :

- mieux utiliser les connaissances théoriques en prévention / promotion de la santé ;
- répondre à de nouveaux questionnements méthodologiques, notamment en lien avec le développement des grandes bases de données ;
- traduire et accompagner les innovations sur le terrain, en se fondant sur la « recherche interventionnelle » et les évaluations d'impact sur la santé ;
- valoriser les données et l'expérience scientifique, en poursuivant l'effort de publication et en développant des partenariats avec les structures de recherche (échange de personnel, appels à projets, travail coordonné avec d'autres agences, etc.).

## DES CELLULES D'INTERVENTION EN RÉGION POUR ASSUMER SES MISSIONS DE VEILLE ET DE SURVEILLANCE

L'agence est responsable d'un système national de veille et de surveillance. Elle dispose, notamment pour assurer ses prérogatives sur l'ensemble du territoire, de Cellules d'intervention en région (Cire) placées auprès des directeurs généraux des agences régionales de santé (ARS) chargées de la veille, de la surveillance et de l'alerte sanitaire.

## RENFORCER LE RÉSEAU NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

Santé publique France a pour mission de constituer et animer le Réseau national de santé publique (RNSP) regroupant les réseaux de veille et de surveillance et ceux de prévention / promotion de la santé. C'est grâce en partie à ses membres que l'agence assume pleinement ses missions.

65

PUBLICATIONS  
SCIENTIFIQUES

2

REVUES :  
BEH ET LA SANTÉ EN ACTION

## S'OUVRIRE À L'EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

L'agence s'inscrit dans un mouvement mondial de création d'instituts réunissant l'ensemble des fonctions de santé publique mais également dans une époque qui voit de plus en plus les enjeux de santé s'internationaliser. L'agence participe à des réseaux européens et internationaux qui lui permettent d'améliorer ses pratiques et de **valoriser l'expertise française**.

« Santé publique France se veut un centre de référence en santé publique, fondé sur une expertise et une parole scientifique rigoureuses, en lien avec la recherche et ouverte aux enjeux de société. »

## GOVERNANCE



La gouvernance de l'agence repose sur un principe fondateur d'ouverture et de dialogue, garant de la transparence. Elle est organisée autour de 4 conseils : le conseil d'administration, le conseil scientifique, le comité d'éthique et de déontologie, le comité d'ouverture et de dialogue.

# Les missions de Santé publique France

- L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations
- La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations
- La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé
- Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé
- La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires
- Le lancement de l'alerte sanitaire

	ANTICIPER	COMPRENDRE	AGIR
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Détecter</b> les risques sanitaires et apporter les éléments de décision à la puissance publique</li> <li>• <b>Assurer</b> la mise en œuvre d'un système national de veille et de surveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Améliorer</b> la connaissance sur l'état de santé de la population, sur les comportements et sur les risques sanitaires</li> <li>• <b>Concevoir</b> les stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Promouvoir</b> la santé, agir sur les environnements</li> <li>• <b>Expérimenter</b> et mettre en œuvre les programmes de prévention, répondre aux crises sanitaires</li> </ul>
MÉTIERS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilotage et maintenance</b> du système d'alerte</li> <li>• <b>Veille et analyse</b> des signaux</li> <li>• <b>Investigation</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Surveillance</b> sanitaire : pathologies, milieux et habitudes de vie</li> <li>• <b>Enquêtes</b>, contrats et protocoles en lien avec la recherche</li> <li>• <b>Évaluation</b> d'impact sur la santé</li> <li>• <b>Évaluation</b></li> <li>• <b>Expertise</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Communication</b>, marketing social, aide à distance</li> <li>• <b>Animation</b> réseau, déploiement, mobilisation</li> <li>• <b>Transferts</b> de connaissance et partenariats</li> <li>• <b>Intervention</b> en situation de crise</li> <li>• <b>Création</b> d'outils, de méthodes et de référentiels</li> </ul>
LIVRABLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cellule</b> de coordination</li> <li>• <b>Bulletins</b> quotidiens d'alerte et de veille</li> <li>• <b>Rapports</b> d'investigation et publications scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Résultats</b> d'études, rapports d'expertise, open data</li> <li>• <b>Référentiels</b> d'intervention et publications scientifiques</li> <li>• <b>Avis</b> et recommandations</li> <li>• <b>Programmes</b> et stratégies d'intervention</li> <li>• <b>Retours</b> d'expérience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dispositifs</b> d'information et d'accompagnement des publics</li> <li>• <b>Outils</b> d'intervention et matériel de prévention</li> <li>• <b>Coordination</b>, implémentation, formation</li> <li>• <b>Mobilisation</b> des réservistes et du stock stratégique</li> </ul>